

Publié le 8 septembre 2008

## Sergies, après l'éolien le photovoltaïque et le biogaz

La société d'économie mixte Sergies a été créée en 2001 dans la Vienne dans le but de produire et distribuer de l'électricité à partir d'énergies renouvelables. Après avoir mis en place le premier parc éolien du département en février à proximité du village du Rochereau, la Sem s'attaque au photovoltaïque et au biogaz.



En février, Sergies inaugurait le premier parc éolien de la Vienne : quatre éoliennes, une puissance de sept mégawatts, de l'électricité pour 7 000 habitants. Cette société d'économie mixte a été créée par le Syndicat intercommunal d'électricité et d'équipement du département de la Vienne en collaboration avec des partenaires institutionnels (la Caisse des dépôts, le Crédit agricole et la Société générale). Elle est née d'une volonté politique locale de participer au déploiement des énergies renouvelables.

Pour continuer sur sa lancée, la Sem a mis en place en juillet 750 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la toiture de son siège commun avec Sorégies. Le dispositif dégage une puissance de 36 kilowatts. Enfin, Sergies vient d'inaugurer la première installation de valorisation du biogaz du Poitou-Charentes. Des groupes électrogènes transforment le gaz issu de la fermentation des déchets en électricité. Le biogaz possède un fort potentiel énergétique : une installation fonctionne 8 000 heures par an contre 2 000 heures pour l'éolien.

Sergies a mis en place, en partenariat avec le groupe industriel Séché Environnement, un site d'une puissance de 2,8 mégawatts dans la commune de Vigeant au sud du département, ce qui correspond à la consommation électrique de 11 000 habitants. Le second site réalisé en collaboration avec Sita Centre Ouest (filiale de Suez), se situe à Saint-Sauveur dans le nord du département. Il sera mis en service en septembre et produira 1 mégawatt, l'équivalent de la

consommation électrique de 4 000 habitants.

Sergies vend l'ensemble de sa production à Sorégies, autre Sem du Syndicat, qui alimente le réseau d'électricité local. Emmanuel Julien, directeur général de Sergies, confie "que Sergies puisse produire 10 % de l'électricité du département à partir d'énergies renouvelables est un défi tout à fait intéressant à relever."

Par Marie-Anne RAMAZZINA